

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS**

**TERMES DE REFERENCE DU COORDONNATEUR**  
**DE LA CELLULE INFRASTRUCTURES**

**1. Contexte et objectif**

Créée par Arrêté Ministériel n° CAB/TPI/024/MN/ FK03/2004 du 7 octobre 2004, la Cellule Infrastructures (CI) est la structure sectorielle d'appui institutionnel du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics. Elle a pour mission principale d'apporter un appui institutionnel au Ministre des Infrastructures et Travaux Publics dans son rôle de maitre d'ouvrage des projets d'infrastructures.

Dans le but de donner une nouvelle impulsion dans les activités de la Cellule Infrastructures et compte tenu de l'accroissement du portefeuille des projets sous sa gestion, le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics envisage de consolider sa coordination par une procédure concurrentielle et transparente en liaison avec les bailleurs de fonds qui financent son fonctionnement.

Les présents termes de référence concernent le poste de Coordonnateur de la Cellule Infrastructures. Ce poste est financé dans le cadre du Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport (PACT) sous financement de la Banque mondiale.

**2. Mission de la Cellule Infrastructures**

**2.1. Missions et Fonctions**

La Cellule Infrastructures a une mission générale d'appui institutionnel au MITP, notamment de Maitre d'ouvrage délégué des projets sur financements internationaux bi et multilatéraux.

Elle est chargée des tâches spécifiques suivantes :

- Maitrise d'Ouvrage Déléguée représentant du MITP, Maitre d'ouvrage, pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets d'infrastructures :
  - Activités de programmation et d'exécution des projets;
  - Passation et suivi des marchés et des maitres d'œuvre,
  - Gestion administrative et financière des projets ;
  - Montage technique, financier et institutionnel des projets ;
    - Conception, mise en œuvre et suivi des programmes de renforcement des capacités du Ministère des infrastructures et Travaux Publics (MITP), et des principaux entreprises publiques, services publics et organismes sous tutelle (OR, OVD, BEAU, BTC) ; coordination de l'assistance technique, des actions de formation, de l'appui logistique et mise en œuvre des études techniques ;
    - Interface avec les bailleurs de fonds bi et multilatéraux intervenant dans le secteur routier ;

## 2.2. Organisation administrative

La Cellule Infrastructures est actuellement composée de :

- 1) Trois (3) sections opérationnelles ci-après :
  - Routes ;
  - Voiries ;
  - Administration et Finances.
  
- 2) Quatre (4) unités spécialisées :
  - Environnement et social ;
  - Passation des Marchés ;
  - Audit interne
  - Géomatique et Numérique,
  
- 3) Quatre (4) unités spécifiques de gestion de projets :
  - Projet Kin-Elenda ;
  - Projets sous financements de la BAD ;
  - Projets PFCGL et PFCIGL ;
  - Projets de réhabilitation de la voirie de Kinshasa ;

Les pôles Communication et Suivi-évaluation sont attachées directement à la Coordination. Les Projets d'Appui à la Connectivité et au Transport (PACT) et Projet de Facilitation de Commerce et d'Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL), en cours de mise en place, prévoient l'ouverture des bureaux satellites à Butembo, Bukavu, Goma et Mbuji Mayi.

Le cadre organique de la Cellule Infrastructures sera donc révisé dans un futur proche.

## 2.3. Liste des principaux projets actuellement sous gestion

N°	INTITULE DU PROJET	BAILLEUR DES FONDS	ROLE DE CI
1	Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport (PACT)	Banque mondiale	Gestion/MOD
2	Projet de Développement Multisectoriel et Résilience Urbaine de la ville de Kinshasa « PDMRUK/KIN-ELENDIA »		Coordination et gestion des composantes/MOD
3	Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs (PFCGL)		Gestion de la composante Infrastructures/MOD
4	Projet de Facilitation du Commerce et d'Intégration dans la région des Grands Lacs		Gestion de la composante Infrastructures/MOD
5	Projet d'aménagement de la route Batshamba-Tshikapa, section Lovua-Tshikapa (56 km) et aménagement connexes	Banque Africaine de Développement (BAD)	Gestion/MOD
6	Projet d'aménagement de la route Tshikapa-Mbuji Mayi, section Tshikapa-Kamuesha (87 km) et aménagement connexes		
7	Projet d'aménagement de la route Goma-Bukavu, Phase 1, section Bukavu-Nyamukubi (85 km)		
8	Projet de réhabilitation de la voirie de Kinshasa, Phase 1 (bitumage de 5 artères de la voirie de Kinshasa)	Banque Arabe pour le Développement de l'Afrique (BADEA)-RDC	Gestion/MOD
9	Projet de réhabilitation de la voirie de Kinshasa, Phase 2 (bitumage de 14 artères de la voirie de Kinshasa)		
10	Projet de Renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Plan Directeur de Transport de la ville de Kinshasa	Agence Japonaise de Coopération (JICA)	Participation/MOD
11	Projet de construction du corridor RDC-Angola (phase 1)	Banque Africaine de Développement (BAD)	Préparation

### **3. Mission du Coordonnateur**

#### **3.1. Objectif de la mission**

Le Coordonnateur de la Cellule Infrastructures a pour mission principale d'apporter un appui institutionnel direct au Ministère des Infrastructures et Travaux Publics et d'assurer la coordination des activités de la Cellule Infrastructures, en liaison étroite avec le Coordonnateur Adjoint. Cette mission consiste à identifier et à mettre en œuvre les projets d'infrastructures nécessaires à la reconstruction de la RDC.

#### **3.2. Attributions et tâches spécifiques**

Le Coordonnateur de la CI travaille sous l'autorité du Ministre des Infrastructures et Travaux Publics.

Il est appelé à assurer les tâches spécifiques ci-après en liaison étroite avec le Coordonnateur Adjoint :

- Coordonner les activités de la Cellule en rapport avec la définition, la mise en œuvre et le suivi des projets d'infrastructures ;
- Assurer la représentation de la Cellule Infrastructures vis-à-vis des tiers ;
- Appuyer le Ministre des Infrastructures et Travaux Publics dans la définition des stratégies sectorielles à court, moyen et long terme ;
- Coordonner le montage technique et financier des projets ;
- Assurer le cadrage administratif, juridique et institutionnel des projets ainsi que la mise en place des accords de financement ;
- Participer aux négociations avec les bailleurs de fonds relatives aux financements des projets ;
- Assurer la gestion de fonds, de moyens humains et matériels mis à la disposition de la Cellule Infrastructures par le Gouvernement et les bailleurs de fonds pour l'exécution des projets ;
- Elaborer les Plans de Travail et Budget Annuel des projets dans les délais prescrits ;
- Veiller à la qualité des relations avec les bailleurs de fonds et au respect des procédures ;
- Assurer la Présidence de la commission des marchés ;
- Assurer le suivi général de la qualité, des délais et des budgets de l'exécution des projets ;
- Etablir les mécanismes étroits de coordination avec les agences de mise en œuvre des projets et les entités bénéficiaires ;
- Préparer les réunions des Comités de Pilotage des projets et suivre la mise en œuvre de leurs recommandations ;
- Préparer les missions de supervision, de revue des portefeuilles et de dialogue des bailleurs de fonds et veiller à la mise en œuvre des recommandations.

#### **4. Rapports**

L'Expert assurera le suivi de la production à bonne date des rapports d'activités trimestriel et annuel de la Cellule Infrastructures. Le rapport trimestriel est produit dans les 45 jours suivant la fin du trimestre concerné. Le rapport annuel de la Cellule Infrastructures constituera également le rapport annuel de l'Expert. Ce rapport est dû, au plus tard trois (3) mois après la fin de l'année considérée. Il fournira aussi des rapports spécifiques qui pourraient lui être demandés dans le cadre de ses prestations statutaires dans les délais impartis.

A la fin de ses prestations, l'Expert produira un rapport final d'activités qui constituera le rapport d'achèvement du Contrat.

#### **5. Durée et lieu de la mission**

Le Coordonnateur signera un contrat de 12 mois renouvelable sur la base de l'évaluation des performances jugées satisfaisantes par le Ministre des Infrastructures et Travaux Publics. Il sera basé à Kinshasa, au siège de la Cellule Infrastructures (CI) du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics (MITP). Des missions ponctuelles seront effectuées à Kinshasa, à l'intérieur du pays sur l'ensemble des sites des projets exécutés ou suivis par la Cellule Infrastructures, et à l'extérieur du pays.

Le démarrage des prestations est fixé au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

#### **6. Profil de l'Expert**

Le Coordonnateur est un expert national de haut niveau disposant des compétences suivantes :

- Être titulaire au moins d'un diplôme d'Ingénieur en Génie Civil, en Bâtiment et Travaux Publics (Bac+5) ou autres sciences appliquées, Licence en Droit ou Gestion Financière d'une université reconnue et/ou équivalent ;
- Avoir une expérience globale minimale de 15 ans dont dix (10) ans dans des fonctions de direction dans une entreprise privée d'envergure, une entreprise publique, un établissement ou service public ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la gestion des projets et programmes sur financements extérieurs ;
- Avoir géré au cours de 5 dernières années au moins deux (2) projets d'un montant minimum de 50 millions USD chacun dont de préférence au moins un projet routier ;
- Avoir une expérience pertinente de passation des marchés nationaux et internationaux selon les procédures des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux ;
- Avoir une expérience en matière de passation des marchés de l'Etat et des Collectivités serait un atout ;
- Avoir une expérience dans la mise en place et le suivi d'au moins 2 contrats des travaux passés sur appel d'offre international ;
- Avoir une expérience de représentation de Maître d'ouvrage pour la recherche de financement de projets, l'instruction, la préparation, la négociation, et la mise en vigueur des accords de financement ;

- Avoir une expérience en matière de gestion de contentieux découlant de la gestion des contrats d'infrastructures et aussi de gestion de conflits émanant du personnel ;
- Avoir une expérience d'animation et de gestion d'une structure d'appui institutionnel au niveau ministériel ;
- Avoir une bonne pratique des logiciels informatiques standards ;
- Parler et écrire parfaitement le français et avoir des bonnes connaissances en anglais ;
- Une expérience en gestion financière serait un atout ;
- Capacités minimales requises :
  - Bonne moralité,
  - Leadership et capacité managériale,
  - Capacité de travailler en équipe et sous pression dans un milieu multiculturel,
  - Capacité à conduire des actions de restructuration et à gérer les changements,
  - Capacité d'écoute et de communication,
  - Aptitude à anticiper et gérer des situations de crise,
  - Esprit d'analyse, de synthèse et d'initiative

## **7. Evaluation de la performance**

Le Coordonnateur signera également un contrat de performance par projet. Sa performance sera semestriellement évaluée par un Cabinet indépendant d'évaluation recruté par le Ministère des Finances.

Cette performance sera évaluée par les principaux indicateurs suivants :

- Atteinte, dans les délais les plus courts possibles, des objectifs du projet énoncés dans l'Accord de prêt ou le Protocole d'accord et ses annexes, et développer des stratégies qui facilitent la mise en œuvre des objectifs du projet ;
- Prise d'actions appropriées pour exécuter lesdites stratégies afin d'accélérer la mise en œuvre de projet ;
- Tenir le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics et le Ministère ayant les Finances dans ses attributions des contraintes susceptibles de retarder la mise en œuvre du projet ;
- Mobilisation des équipes et suivi de leurs progrès vers la réalisation des objectifs du projet ;
- Utilisation des ressources du projet dans le respect des dispositions de l'Accord de prêt ou le Protocole d'accord et ses annexes ;
- Respect des délais de production des instruments de reporting (rapports trimestriel et annuel). ;
- Tenue régulière des réunions des commissions des marchés et de travaux des commissions d'analyse et d'évaluation.